

DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17 Octobre 2022

L'an 2022, le 17 Octobre à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 10 Octobre 2022, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 10 Absents : 0 Excusé : 0

Nom des membres ayant participé au vote : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – M.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

Secrétaire de séance : C.LAPERSONNE

22-29

Fixation du prix des affouages

Il est rappelé au conseil municipal que notre collectivité donne régulièrement la possibilité aux habitants du village de réaliser dans la forêt communale du bois de chauffage « affouage ».

Il est proposé de fixer le prix de cession du bois réalisé par les affouagistes à compter de l'hiver 2021-2022 et 2022-2023 à 8€00 le m3 pour les habitants de Mutigny.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de fixer le prix de cession du bois réalisé par les affouagistes à compter de l'hiver 2021-2022 et 2022-2023 à 8€le m3 pour les habitants de Mutigny

Pour : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – M.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

Contre : 0

Abstention : 0

Fait le 17 Octobre 2022

Le Maire
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 20/10/2022

Affiché en Mairie le 20/10/2022